

## **Présentation du programme relatif aux obligations nationales en matière de communication d'informations (ONC)**

**Mars 2017**

Le programme de la CIPV relatif aux ONC a été inauguré mi-2014 par le Secrétariat de la CIPV. Ses nombreuses activités visent à attirer l'attention des parties contractantes sur la nécessité d'honorer les ONC, sujet quelque peu négligé depuis un certain temps. En conséquence, un nombre record de rapports a été publié par les parties contractantes sur le PPI en 2015 et 2016 (figure 1). Un tel niveau n'avait pas été observé depuis 2005.

Pour ce qui est des signalements d'organismes nuisibles (catégorie qui a enregistré l'augmentation la plus stable chaque année), 2015 et 2016 ont été des années record, avec respectivement 92 et 98 signalements publiés. Le nombre annuel de signalements d'organismes nuisibles a été pratiquement multiplié par deux par rapport aux années précédentes (2005-2014).

La deuxième catégorie d'ONC ayant enregistré l'augmentation la plus stable est celle relative à la législation (exigences, restrictions et interdictions phytosanitaires). Depuis 2014, plus de 50 rapports en moyenne ont été publiés chaque année dans cette catégorie (59 en 2014; 59 en 2015; et 58 en 2016), soit trois années record d'affilée, un phénomène jamais observé auparavant.

Ces améliorations peuvent être attribuées aux initiatives suivantes :

1. Le Secrétariat a embauché en juin 2014 un responsable de l'appui aux ONC, ce qui permet de proposer une assistance régulière aux points de contact officiels et à leurs éditeurs PPI pour faciliter la publication des rapports sur le PPI.
2. La première réunion du Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports (NROAG) s'est tenue en juillet 2014. Cette réunion a permis d'orienter le programme relatif aux ONC et d'émettre des recommandations qui ont été suivies (sensibilisation, plaidoyer et matériel pédagogique, rappels).
3. Le premier numéro du bulletin d'information mensuel sur les ONC – intitulé «Rappel sur les ONC» – a été publié en octobre 2014 par le Secrétariat de la CIPV. Disponible en anglais, arabe, espagnol, français et russe, ce bulletin est envoyé chaque mois à l'ensemble des points de contact de la CIPV et des éditeurs PPI.
4. Plusieurs années thématiques sur les ONC ont été établies pour renforcer les activités de sensibilisation. À ce jour, trois années thématiques ont eu lieu : l'Année des points de contact officiels, l'Année de l'organisation des ONPV et l'Année du signalement d'organismes nuisibles.
5. Une nouvelle rubrique spécifiquement consacrée aux ONC a été créée sur le PPI. Tous les documents relatifs aux ONC ont été regroupés dans un même espace et le Secrétariat de la CIPV a fait le nécessaire pour qu'ils soient disponibles en anglais, arabe, espagnol, français et russe.
6. Amélioration du PPI : en février 2015, le Secrétariat de la CIPV a lancé une version améliorée du PPI. La saisie des données (notamment pour la publication des rapports sur les ONC) a été simplifiée et rendue plus conviviale. Le manuel d'utilisation du PPI, disponible en anglais, arabe, espagnol, français et russe, a été remanié afin de faciliter l'utilisation de la nouvelle version du PPI.
7. La présentation des informations relatives aux ONC sur les pages des pays a également été améliorée.

8. L'enregistrement et l'archivage des coordonnées des nouveaux points de contact ont été effectués sans délai. Un système d'archivage électronique des coordonnées des points de contact a été mis en place. Le formulaire de nomination des points de contact, des ORPV et des éditeurs PPI a été remanié et est désormais disponible en anglais, arabe, espagnol, français et russe.
9. Une séance de formation sur les ONC a été organisée par le Secrétariat de la CIPV en mars 2015, en amont de la dixième session de la CMP (CMP 10).
10. En août 2015, le Secrétariat de la CIPV a mis à jour la liste des éditeurs PPI (les éditeurs existants ont été confirmés, les nouveaux éditeurs ont été enregistrés et les comptes des anciens éditeurs ont été désactivés).
11. En 2015, les ateliers régionaux de la CIPV comportaient une séance de formation sur les ONC. Par ailleurs, de nouveaux documents d'orientation sur les ONC ont été préparés à des fins de formation.
12. Des procédures générales et spécifiques concernant les ONC ont été rédigées après que le NROAG et le Secrétariat de la CIPV ont analysé les anciennes recommandations et décisions de la CMP sur les ONC. Les procédures ont été provisoirement adoptées à la CMP 10, avant d'être définitivement adoptées à la CMP 11, tout comme les directives relatives au contrôle qualité et le plan de travail sur les ONC.
13. Par la suite, le Secrétariat de la CIPV a préparé en 2016 une série de matériels de plaidoyer et de sensibilisation :
  - nouveau Guide sur les ONC, qui propose des conseils pratiques aux points de contact officiels et éditeurs PPI à propos des types d'ONC et des procédures y relatives, ainsi que sur la saisie des données sur le PPI;
  - tableaux récapitulatifs sur les ONC (ensemble des ONC, ONC publiques et ONC bilatérales);
  - 13 brochures détaillées (une pour chaque ONC) contenant des conseils succincts et des références; et
  - quatre brochures élaborées en 2015 – puis remaniées en 2016 – sur les avantages du respect des ONC, les conséquences du non-respect des ONC et l'établissement de réseaux.
14. Le Secrétariat de la CIPV a mis au point le système de rappel automatique sur les ONC via le PPI, qui est entré en service en juillet 2016.
15. Le premier atelier de la CIPV sur les ONC s'est tenu en septembre 2016 à Pékin (Chine). Cette réunion était la première d'une nouvelle série d'ateliers consacrés aux ONC.
16. Le Secrétariat de la CIPV a préparé cinq modules d'apprentissage en ligne sur les ONC.
17. Des statistiques sur les ONC ont été préparées et mises à disposition par le Secrétariat de la CIPV en janvier 2017.

Le Secrétariat de la CIPV poursuivra ses efforts pour fournir aux parties contractantes une assistance sur la publication des rapports. Il mettra également à disposition l'ensemble de ses matériels didactiques dans les cinq langues de la FAO. D'autres travaux sur l'apprentissage en ligne relatif aux ONC sont prévus et un nouvel atelier sur les ONC sera organisé en août 2017 dans la région Pacifique.

Figure 1. Nombre total de rapports sur les ONC publiés chaque année sur le PPI par les pays

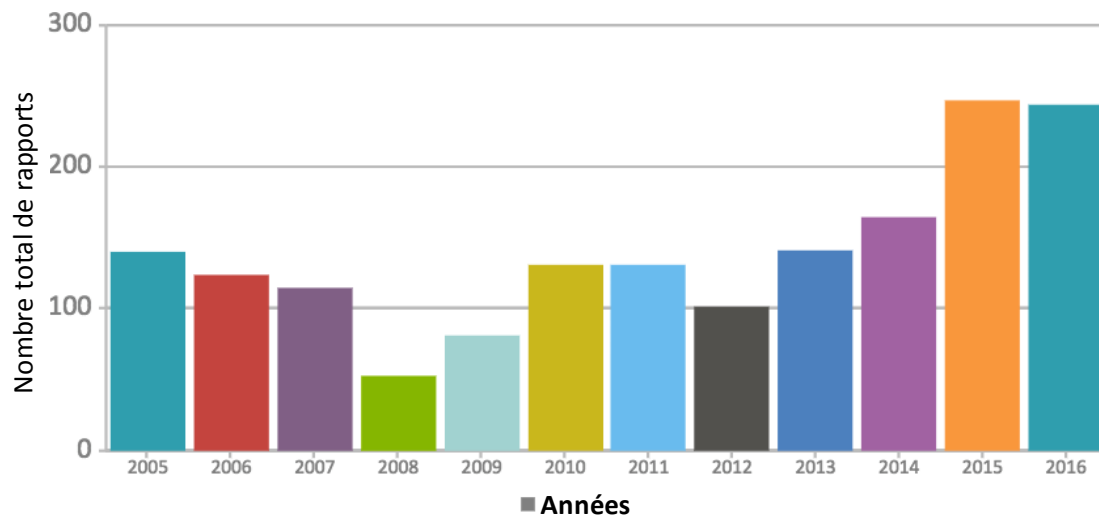


Tableau 1. Total cumulé des rapports sur les ONC, par catégorie, publiés par l'ensemble des pays sur le PPI au cours de la période 2005-2016.

Type d'ONC	Nombre de rapports publiés entre 2005 et 2016 (totaux cumulés)											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Description de l'ONPV	23	39	53	57	60	78	102	108	130	150	172	195
Signalements d'organismes nuisibles	14	42	75	105	144	205	251	309	363	417	509	607
Actions d'urgence	0	2	4	5	5	6	8	12	14	14	20	23
Liste des organismes nuisibles réglementés	19	26	41	45	53	66	79	83	92	112	127	146
Points d'entrée	24	44	61	64	73	80	90	91	105	114	135	153
Législation : exigences, restrictions et interdictions phytosanitaires	47	94	127	137	153	181	208	235	265	324	383	441
Non-conformité	0	0	0	0	0	3	5	5	5	5	8	15
Modalités d'organisation de la protection des végétaux	7	8	9	9	12	12	18	18	21	21	28	36
Situation des organismes nuisibles	4	4	4	4	4	4	4	4	8	10	25	31
Justification des exigences phytosanitaires	2	5	5	6	9	9	10	12	15	16	23	27
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>264</b>	<b>379</b>	<b>432</b>	<b>513</b>	<b>644</b>	<b>775</b>	<b>877</b>	<b>1018</b>	<b>1183</b>	<b>1430</b>	<b>1674</b>

Figure 2. Nombre total de rapports sur les ONC

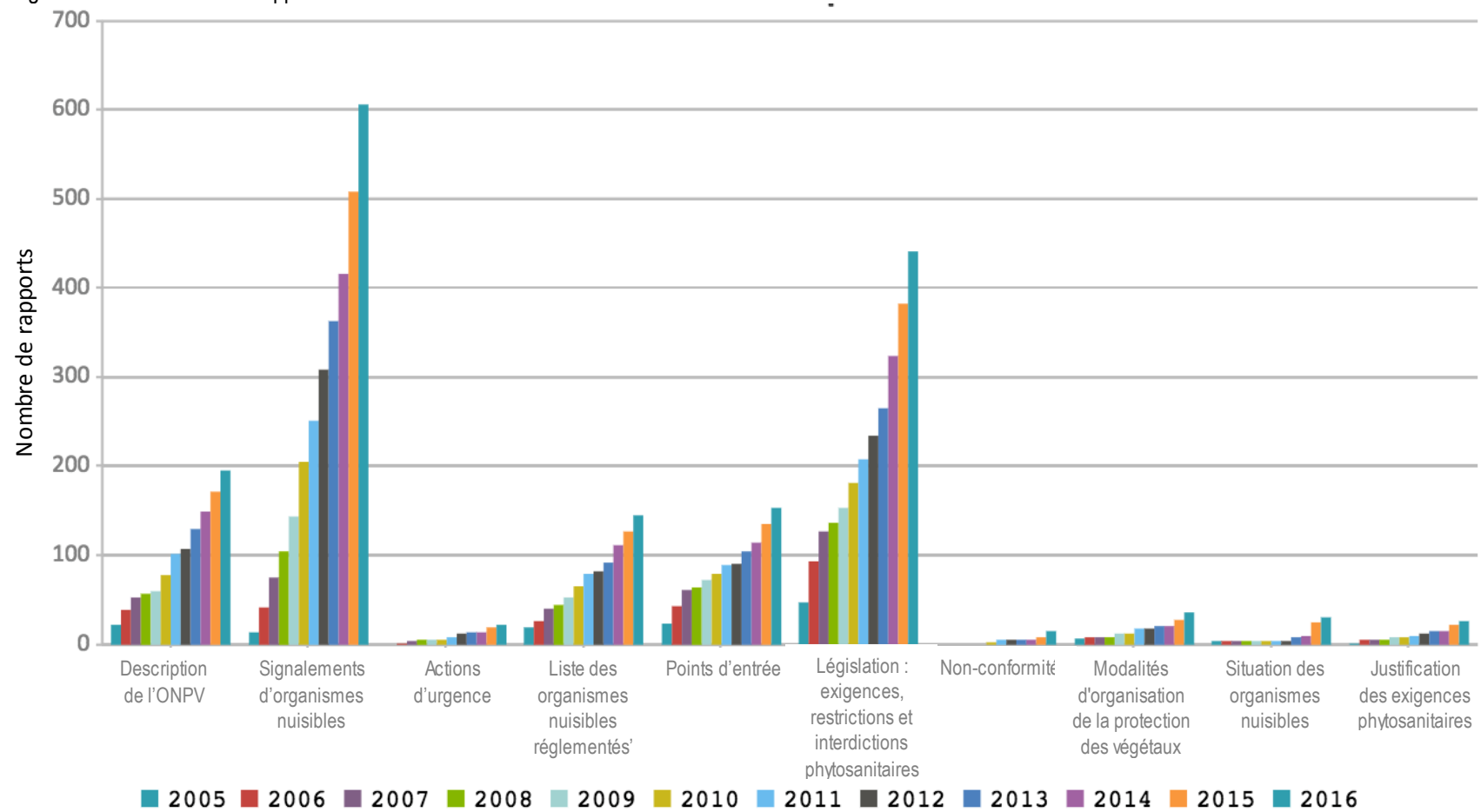


Tableau 2. Nombre de nouveaux rapports sur les ONC, par catégorie, publiés chaque année sur le PPI par l'ensemble des pays (2005-2016).

Type d'ONC	Nombre de rapports publiés entre 2005 et 2016 (par année)											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Description de l'ONPV	23	16	14	4	3	18	24	6	22	20	22	23
Signalements d'organismes nuisibles	14	28	33	30	39	61	46	58	54	54	92	98
Actions d'urgence	0	2	2	1	0	1	2	4	2	0	6	3
Liste des organismes nuisibles réglementés	19	7	15	4	8	13	13	4	9	20	15	19
Points d'entrée	24	20	17	3	9	7	10	1	14	9	21	18
Législation : exigences, restrictions et interdictions phytosanitaires	47	47	33	10	16	28	27	27	30	59	59	58
Non-conformité	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	3	7
Modalités d'organisation de la protection des végétaux	7	1	1	0	3	0	6	0	3	0	7	8
Situation des organismes nuisibles	4	0	0	0	0	0	0	0	4	2	15	6
Justification des exigences phytosanitaires	2	3	0	1	3	0	1	2	3	1	7	4
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>124</b>	<b>115</b>	<b>53</b>	<b>81</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>102</b>	<b>141</b>	<b>165</b>	<b>247</b>	<b>244</b>

Figure 3. Nombre de rapports publiés entre 2005 et 2016 (par année)

